

Des riverains contre l'ouverture de leurs rues

Des habitants de Petite-Forêt se sont regroupés pour créer une association contre l'ouverture notamment des rues Lamartine, d'Anzin, actuellement des impasses.

Des panneaux à quasiment chaque maison. Les riverains de la rue Lamartine manifestent ostensiblement leur refus de voir leur impasse s'ouvrir.

Dans le projet présenté au conseil municipal du 30 septembre dernier, Marc Bury et consorts ont voté la création de logements au bout de la rue Lamartine. Laquelle pourrait être reliée à la rue d'Anzin. Un problème pour les riverains. Une opportunité pour Marc Bury, maire de Petite-Forêt.

Circulation, manque de sécurité, pollution, bruit ?

« Il va y avoir de la circulation excessive », craint Bernard Parent. Le Franc-Forésien ne souhaite pas voir leur rue bouchonnée. « Comme les trottoirs sont petits, il y a aura encore moins de sécurité pour les enfants ou les poussettes, s'indigne Brigitte Zielski. D'une rue calme, ça va passer à une artère principale, avec du bruit et de la pollution. »

Pour Marc Bury, ces craintes



Des pancartes ornent la rue Lamartine.

ne sont pas fondées. « La rue est étroite », reconnaît le maire de Petite-Forêt. « Les éboueurs ont du mal à circuler dans notre rue », surenchérit Bernard Parent. Mais la difficulté à circuler rue Lamartine devrait décourager les automobilistes. « Les gens qui viennent d'Anzin passeront par la rue Prévert », avance l'élue franc-forésienne. « On a un projet de rue, bien

dimensionnée, parallèle à la rue Lamartine. Elle joindra Saint-Waast. »

Un dialogue de sourds ?

Le vrai nœud constitue peut-être la prise de décision du maire, sans prendre en compte les remarques des riverains. « Il faut parfois prendre des décisions qui ne plaisent pas à tout le monde. L'in-

térêt de la commune est au-dessus de celui de quelques habitants », se défend le maire de Petite-Forêt. « En plus, ça fait au moins quatre ans qu'on en parle. » Le maire explique avoir connu la même situation il y a quelques années. « C'était pareil quand on a fait la rue Prévert. Au début, les gens étaient contre. Aujourd'hui, on n'en parle plus », assure Marc Bury. Une prise de position, pas au goût des riverains. « On a donc décidé de créer l'association de défense de l'environnement de nos rues (Ader) », rapporte Bernard Parent. « On en est à dix-sept maisons. » Soit au moins d'habitants qui veulent se faire entendre. D'ailleurs, il comptent porter l'affaire devant la justice pour annuler la décision du conseil municipal, comme l'y autorise la loi. « Je suis totalement serein, souffle Marc Bury. Nous avons tout fait dans les règles. » Reste plus qu'à voir si le tribunal administratif est du même avis.

■ **Kévin Moreau**